

# OPEN DE 3 BANDES DE SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE

15 & 16 JUIN 2019

## Règlement

### Généralités

Le tournoi est ouvert à tous les licenciés de la F.F.B au mode de jeu 3 Bandes par handicap. Les joueurs s'engagent à respecter le règlement de la F.F.B. La tenue Club est souhaitée.

### Formule

32 joueurs.

### Phases de jeu

La phase de poules est constituée de 8 poules de 4 sur 6 billards (cinq 2,80m et un 3,10m). Soit 3 matchs par joueur et par poule.

Les 2 premiers de chaque poule vont en 8<sup>ème</sup> de finale du tournoi principal (puis élimination directe).

Les 2 derniers de chaque poule vont en 8<sup>ème</sup> de finale du tournoi consolante (puis élimination directe).

Tous les joueurs sont donc garantis de jouer au minimum 4 matchs.

En phase de poule il y a droit à la reprise et les matchs sont limités à 45 reprises.

A partir des 8èmes de finale, que ce soit dans le tournoi principal ou consolante, il n'y a pas de reprise égalisatrice (le joueur ayant la bille jaune joue une reprise de moins que le joueur ayant la bille blanche).

L'échauffement est limité à 3mn par joueur.

La phase de poules se jouera non-stop le samedi. La priorité du 3,10 sera donnée aux têtes de série dans la mesure où cela est possible (c'est-à-dire si cela n'introduit pas de retard significatif sur le planning).

La consolante se jouera exclusivement sur 2,80m.

Les 2 demi-finales du tournoi principal se joueront en même temps, donc 1 sur 2,80 et un sur 3,10. La priorité du 3,10 sera attribuée au meilleur classement FFB des 4 joueurs en lice.

La finale du tournoi principal se jouera sur 3,10m.

## Arbitrage

L'arbitrage se fera en auto arbitrage dans les phases de poules (celui qui ne joue pas compte à voix haute les points de son adversaire) ou éventuellement à la discrétion de volontaires pour arbitrer, joueurs ou non. En principe ce mode de fonctionnement se passe bien puisque s'appuyant sur la sportivité de chacun, cependant, en cas de contestation, il sera fait appel au directeur de jeu qui tranchera au mieux et dont la décision ne devra pas être contestée.

A partir des 8èmes (principal et consolante) l'auto arbitrage sera maintenu sauf si des arbitres se portent volontaires.

Le club garantit 1 arbitre pour chaque finale (principal et consolante).

## Organisation des poules

Les poules seront organisées classiquement avec la méthode des chapeaux :

- 1<sup>er</sup> chapeau les 8 premiers au classement FFB
- 2<sup>ème</sup> chapeau les 8 suivants au classement FFB
- 3<sup>ème</sup> chapeau les 8 suivants au classement FFB
- 4<sup>ème</sup> chapeau les 8 suivants au classement FFB

Chaque poule sera constituée d'un joueur de chaque chapeau par tirage au sort.

## Classement

Le classement à l'issue des poules se fera d'abord par points de matchs.

Les cas d'égalité aux points de matchs seront départagés au coefficient : Total points réalisés/ Total points à faire (sur l'ensemble des matchs joués).

Par exemple, un joueur a joué 3 matchs en poule, il a un handicap de 15, soit 45 points à faire. Il fait 10 points au premier match, 15 au second, 12 au troisième, il totalise donc 37 points. Son pourcentage est de  $37/45 = 0,822$ .

Les 1ers de poules seront classés de 1 à 8, les 2èmes de 9 à 16, les 3èmes de 17 à 24 et les 4èmes de 25 à 32.

Le tableau final (principal et consolante) sera organisé, en partant du classement, suivant la méthode du serpent :

- Principal : 1/16, 2/15, 3/14, 4/13, 5/12, 6/11, 7/10, 8/9
- Consolante : 17/32, 18/31, 19/30, 20/29, 21/28, 22/27, 23/26, 24/25

## Inscriptions

L'inscription est de 35€. Les inscriptions sont reçues par email ou par courrier mais ne seront confirmées qu'à réception d'un chèque de 35 €.

Email : [stseb.billard@free.fr](mailto:stseb.billard@free.fr)

Adresse postale : ABS, 18 rue de la Loire, 44230 Saint Sébastien Sur Loire

Contact : 07 70 13 55 80

## Handicaps

	<b>Poules et Consolante</b>	<b>Principal</b>
<b>master &gt;=1.2</b>	<b>30</b>	<b>40</b>
<b>master &lt; 1.2</b>	<b>26</b>	<b>35</b>
<b>N1</b>	<b>21</b>	<b>28</b>
<b>N2</b>	<b>19</b>	<b>25</b>
<b>N3</b>	<b>17</b>	<b>22</b>
<b>Regional</b>	<b>15</b>	<b>19</b>

## Dotations

Les engagements sont intégralement reversés comme suit :

1<sup>er</sup> du Principal : 300

2<sup>ème</sup> du Principal : 150

3<sup>ème</sup> du Principal : 80

4<sup>ème</sup> du Principal : 50

5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> du Principal : 40

7<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup> du Principal : 30

1<sup>er</sup> de la Consolante : 60

2 de la Consolante : 40

3 de la Consolante : 30

4 de la Consolante : 30

## Restauration

Du fait de la formule non-stop le Samedi, le club proposera des sandwiches pour le Samedi midi. Ils seront en vente à partir de 10h30 le matin.

La Samedi soir et le Dimanche midi, le Club organisera des repas sur place. Avant chaque repas un apéritif Nantais sera offert par le Club (Vin Blanc ou Kir).

Chaque repas inclura une entrée, un plat, fromage, dessert, vin et café.

Le prix pour chaque repas est fixé à 15 €.

A l'inscription, à des fins d'organisation, il est demandé aux joueurs d'indiquer s'ils participeront aux repas, le règlement des repas, pour ceux qui se seront inscrits, se fera à l'arrivée au Club le Samedi matin.

## Hôtel

Les hôtels les plus proches du club (moins de 5mn en voiture) sont :

- Campanile (demander tarif sportif licencié)
  - o 1 Avenue Jules Verne 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE 02 40 80 75 05
- 1ere classe
  - o Avenue Jules Verne 44230 St-Sébastien-sur-Loire France 02 40 80 79 80